



**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'ATTESTATION DE NIVEAU DE LANGUE VIVANTE ADOSSÉE AU BACCALAURÉAT JOURNÉE DE L'INSPECTION – 20 MARS 2024

Inspection pédagogique régionale de Langues vivantes

Allemand : Yann LEBAILLIF







Espagnol : Ludovic BRUNEAU, Stéphanie CARIOU, Hélène COLIN

Pourquoi ce webinar ?

Objectifs :

- Présenter l'attestation LV et les modalités de sa délivrance
- Dresser un premier bilan suite à la mise en place de l'attestation lors de la session 2023
- Penser l'articulation entre l'attestation de LV et l'évaluation au quotidien
- Faire de l'attestation un élément qui permette la valorisation du parcours de l'élève en/par les LV

Points abordés

-  1 Qu'est-ce que l'attestation de langues vivantes ?
-  2 Comment est-elle délivrée ?
-  3 Sous quelle forme est-elle communiquée aux bacheliers ?
-  4 Quels sont les résultats académiques de 2023 ? Focus sur l'allemand et l'espagnol
-  5 Quel type d'évaluation prendre en compte pour l'attestation ?
-  6 Comment utiliser les grilles nationales d'évaluation ?

Qu'est-ce que l'attestation de langues vivantes ?

Texte de référence : BO n°11 du 16/03/2023

« à compter de la session 2021 du baccalauréat général et technologique, chaque candidat au baccalauréat, **quel que soit son statut [...] bénéficie d'une attestation de langues vivantes**. Cette attestation indique le niveau atteint par le candidat en langue vivante A et en langue vivante B, et précise ce niveau **pour chacune des activités langagières [...]**, au regard du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). »

« Quel que soit le statut du candidat, les enseignants s'appuient sur les **grilles d'évaluation publiées sur le site Éduscol** dans la page dédiée aux modalités d'évaluation des langues vivantes au baccalauréat général et au baccalauréat technologique. »

« Pour **tous les candidats scolaires [...]**, le niveau indiqué dans l'attestation de langues vivantes dans chacune des activités langagières **est apprécié par les professeurs** de langue vivante A et de langue vivante B dans **le livret scolaire de leurs élèves en fin de cycle terminal**. »

« Pour les **candidats scolaires de la voie technologique**, dans la langue vivante sur laquelle l'élève a choisi de faire porter l'enseignement technologique en langue vivante (ETLV), l'appréciation du niveau de compétence du candidat en expression orale en continu et en interaction **est portée en concertation avec le professeur chargé de l'ETLV**. »

« Pour **les candidats individuels**, l'attestation de langues vivantes est délivrée au vu des **résultats obtenus aux évaluations ponctuelles [...]**. Chacune de ces évaluations ponctuelles comprend quatre parties, de poids égal dans le résultat global du candidat, visant à évaluer les quatre activités langagières. »

Le document délivré aux bacheliers



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

ATTESTATION DE COMPÉTENCE EN LANGUES VIVANTES (ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES)

Vu les résultats obtenus dans les évaluations de langues vivantes au baccalauréat général et technologique, le présent document atteste que :

Nom : ██████████

Prénom(s) : ██████████

Date et lieu de naissance : ██████████

a atteint le niveau suivant du cadre commun européen de référence pour les langues :

- pour la langue vivante A : Anglais - niveau A2+

Compréhension écrite : niveau A2
Expression écrite : niveau B1
Compréhension orale : niveau B2
Expression orale : niveau B2

- pour la langue vivante B : Allemand - niveau A2

Compréhension écrite : niveau A2
Expression écrite : niveau A2
Compréhension orale : niveau A2
Expression orale : niveau A2

Fait à Rennes, le 28 août 2023.

Pour le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse et par délégation :

Pour le Recteur et par délégation,
Le chef de la Division des examens et concours Eric GELNEAU-ASSERAY



**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

ATTESTATION DE COMPÉTENCE EN LANGUES VIVANTES (ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES)

Vu les résultats obtenus dans les évaluations de langues vivantes au baccalauréat général et technologique, le présent document atteste que :

Nom : ██████████

Prénom(s) : ██████████

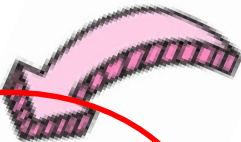
Date et lieu de naissance : ██████████

a atteint le niveau suivant du cadre commun européen de référence pour les langues :

Comment est-elle délivrée ?

L'attribution des niveaux de maîtrise dans le LSL

Texte de référence : BO n°11 du 16/03/2023

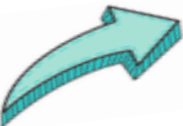


B1 / B1 / B1 / B1 > ?


Le niveau global obtenu par le candidat dans chacune des deux langues vivantes A et B est calculé selon la règle suivante :

Le candidat obtient un niveau de compétences global (A2, B1, etc.) s'il atteint ce niveau dans les quatre activités langagières ; s'il atteint un niveau supérieur dans au moins l'une des activités langagières, le niveau global est accompagné du signe « + ».


B1 / B1 / B1 / B2 > ?



B1 / B1 / B2 / B2 > ?



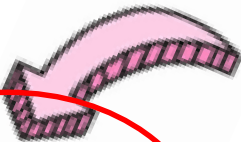
B1 / B1 / B1 / A2 > ?



Comment est-elle délivrée ?

L'attribution des niveaux de maîtrise dans le LSL

Texte de référence : BO n°11 du 16/03/2023

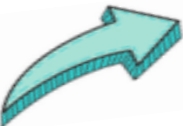


B1 / B1 / B1 / B1
>B1


Le niveau global obtenu par le candidat dans chacune des deux langues vivantes A et B est calculé selon la règle suivante :

Le candidat obtient un niveau de compétences global (A2, B1, etc.) s'il atteint ce niveau dans les quatre activités langagières ; s'il atteint un niveau supérieur dans au moins l'une des activités langagières, le niveau global est accompagné du signe « + ».

B1 / B1 / B1 / B2 > ?



B1 / B1 / B2 / B2 > ?



B1 / B1 / B1 / A2 > ?



Comment est-elle délivrée ?

L'attribution des niveaux de maîtrise dans le LSL

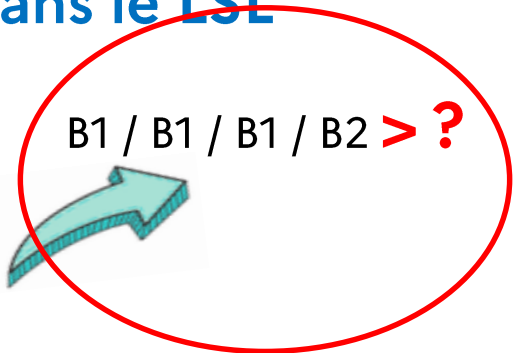
Texte de référence : BO n°11 du 16/03/2023



B1 / B1 / B1 / B1
> B1

Le niveau global obtenu par le candidat dans chacune des deux langues vivantes A et B est calculé selon la règle suivante :

Le candidat obtient un niveau de compétences global (A2, B1, etc.) s'il atteint ce niveau dans les quatre activités langagières ; s'il atteint un niveau supérieur dans au moins l'une des activités langagières, le niveau global est accompagné du signe « + ».



B1 / B1 / B1 / B2 **> ?**



B1 / B1 / B2 / B2 **> ?**



B1 / B1 / B1 / A2 **> ?**

Comment est-elle délivrée ?

L'attribution des niveaux de maîtrise dans le LSL

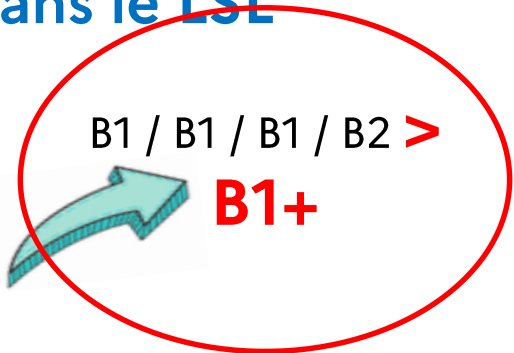
Texte de référence : BO n°11 du 16/03/2023



B1 / B1 / B1 / B1
> **B1**

Le niveau global obtenu par le candidat dans chacune des deux langues vivantes A et B est calculé selon la règle suivante :

Le candidat obtient un niveau de compétences global (A2, B1, etc.) s'il atteint ce niveau dans les quatre activités langagières ; s'il atteint un niveau supérieur dans au moins l'une des activités langagières, le niveau global est accompagné du signe « + ».



B1 / B1 / B1 / B2 >
B1+

B1 / B1 / B2 / B2 > ?



B1 / B1 / B1 / A2 > ?

Comment est-elle délivrée ?

L'attribution des niveaux de maîtrise dans le LSL

Texte de référence : BO n°11 du 16/03/2023

Le niveau global obtenu par le candidat dans chacune des deux langues vivantes A et B est calculé selon la règle suivante :

Le candidat obtient un niveau de compétences global (A2, B1, etc.) s'il atteint ce niveau dans les quatre activités langagières ; s'il atteint un niveau supérieur dans au moins l'une des activités langagières, le niveau global est accompagné du signe « + ».

B1 / B1 / B1 / B1 >
B1

B1 / B1 / B1 / B2
> **B1 +**

B1 / B1 / B2 / B2 > ?

B1 / B1 / B1 / A2 >
?

Comment est-elle délivrée ?

L'attribution des niveaux de maîtrise dans le LSL

Texte de référence : BO n°11 du 16/03/2023

Le niveau global obtenu par le candidat dans chacune des deux langues vivantes A et B est calculé selon la règle suivante :

Le candidat obtient un niveau de compétences global (A2, B1, etc.) s'il atteint ce niveau dans les quatre activités langagières ; s'il atteint un niveau supérieur dans au moins l'une des activités langagières, le niveau global est accompagné du signe « + ».

B1 / B1 / B1 / B1 >
B1

B1 / B1 / B1 / B2
> **B1 +**

B1 / B1 / B2 / B2 >
B1+

B1 / B1 / B1 / A2 >
?

Comment est-elle délivrée ?

L'attribution des niveaux de maîtrise dans le LSL

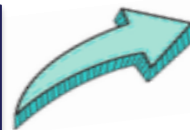
Texte de référence : BO n°11 du 16/03/2023



B1 / B1 / B1 / B1
> B1

Le niveau global obtenu par le candidat dans chacune des deux langues vivantes A et B est calculé selon la règle suivante :

Le candidat obtient un niveau de compétences global (A2, B1, etc.) s'il atteint ce niveau dans les quatre activités langagières ; s'il atteint un niveau supérieur dans au moins l'une des activités langagières, le niveau global est accompagné du signe « + ».



B1 / B1 / B1 / B2
> B1 +

B1 / B1 / B2 / B2
> B1 +



B1 / B1 / B1 / A2 **>**
?

Comment est-elle délivrée ?

L'attribution des niveaux de maîtrise dans le LSL

Texte de référence : BO n°11 du 16/03/2023

B1 / B1 / B1 / B1
> B1

Le niveau global obtenu par le candidat dans chacune des deux langues vivantes A et B est calculé selon la règle suivante :

Le candidat obtient un niveau de compétences global (A2, B1, etc.) s'il atteint ce niveau dans les quatre activités langagières ; s'il atteint un niveau supérieur dans au moins l'une des activités langagières, le niveau global est accompagné du signe « + ».

B1 / B1 / B1 / B2
> B1+

B1 / B1 / B2 / B2
> B1+

B1 / B1 / B1 / A2
> A2 +

Le document délivré aux bacheliers



a atteint le niveau suivant du cadre commun européen de référence pour les langues :

- pour la langue vivante A : Anglais - niveau A2+

Compréhension écrite : niveau A2

Expression écrite : niveau B1

Compréhension orale : niveau B2

Expression orale : niveau B2

- pour la langue vivante B : Allemand - niveau A2

Compréhension écrite : niveau A2

Expression écrite : niveau A2

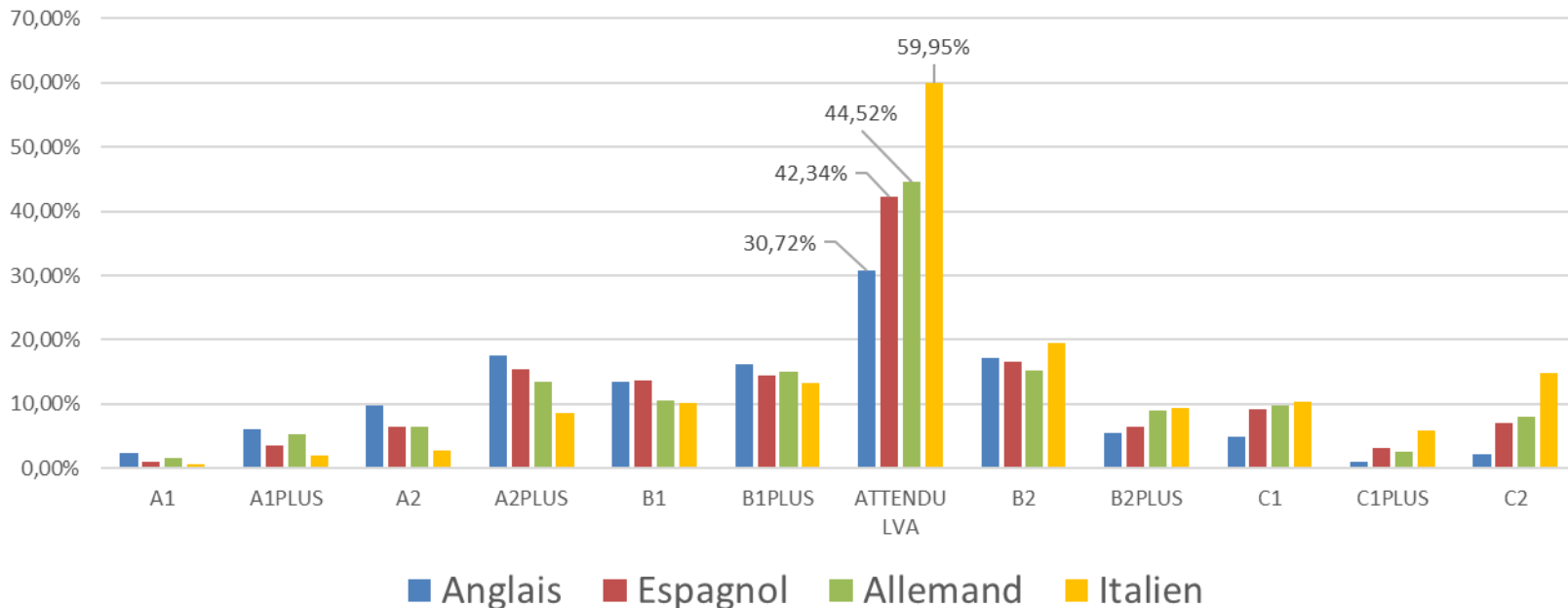
Compréhension orale : niveau A2

Expression orale : niveau A2

Les résultats de la session 2023 : l'exemple de 4 langues

Résultats globaux à échelle nationale

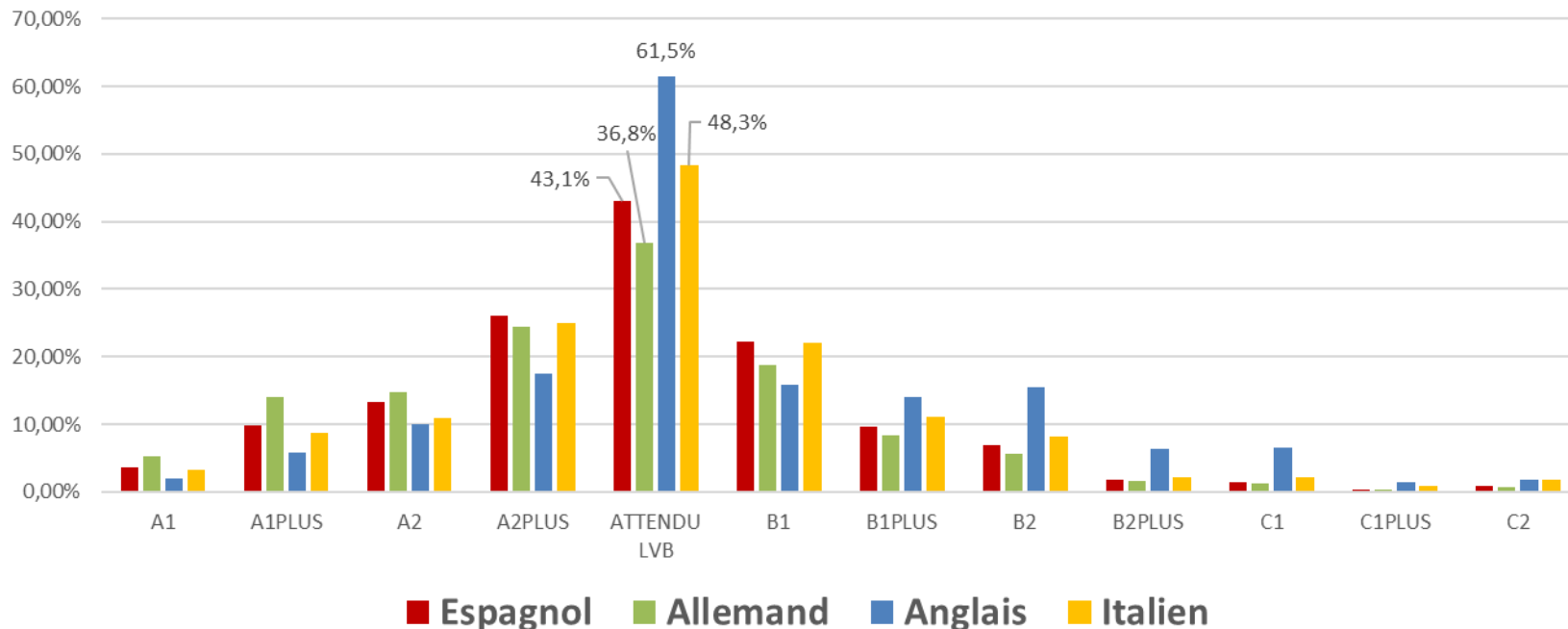
LVA - NIVEAUX ATTEINTS



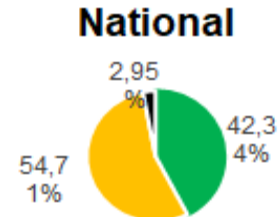
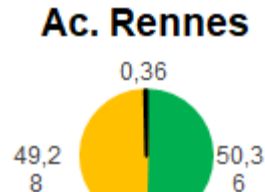
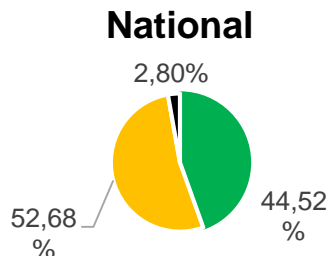
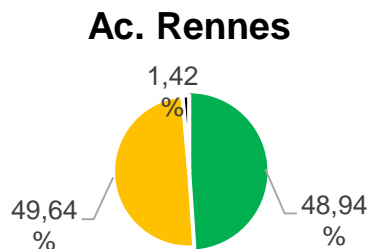
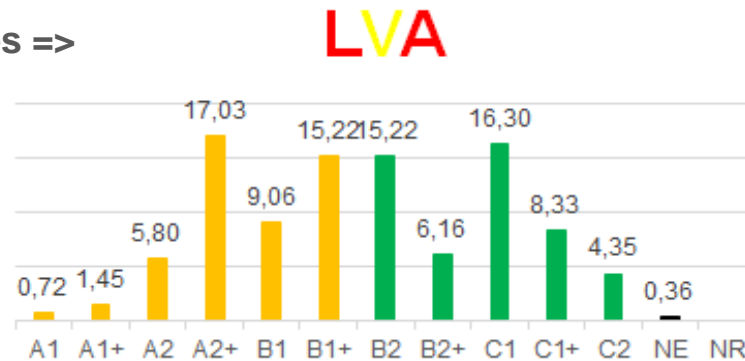
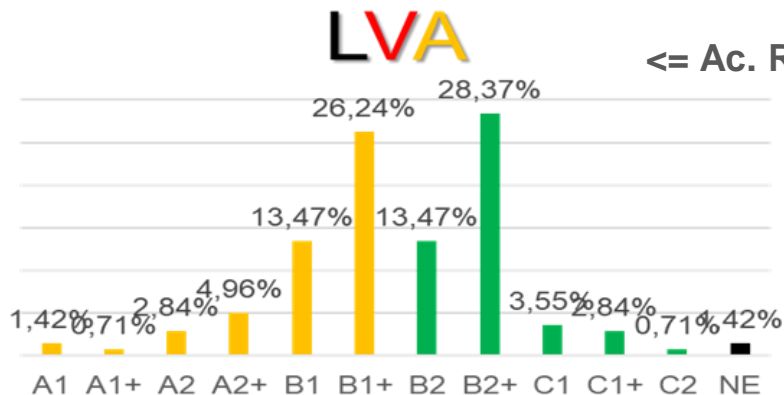
Les résultats de la session 2023 : l'exemple de 4 langues

Résultats globaux à échelle nationale

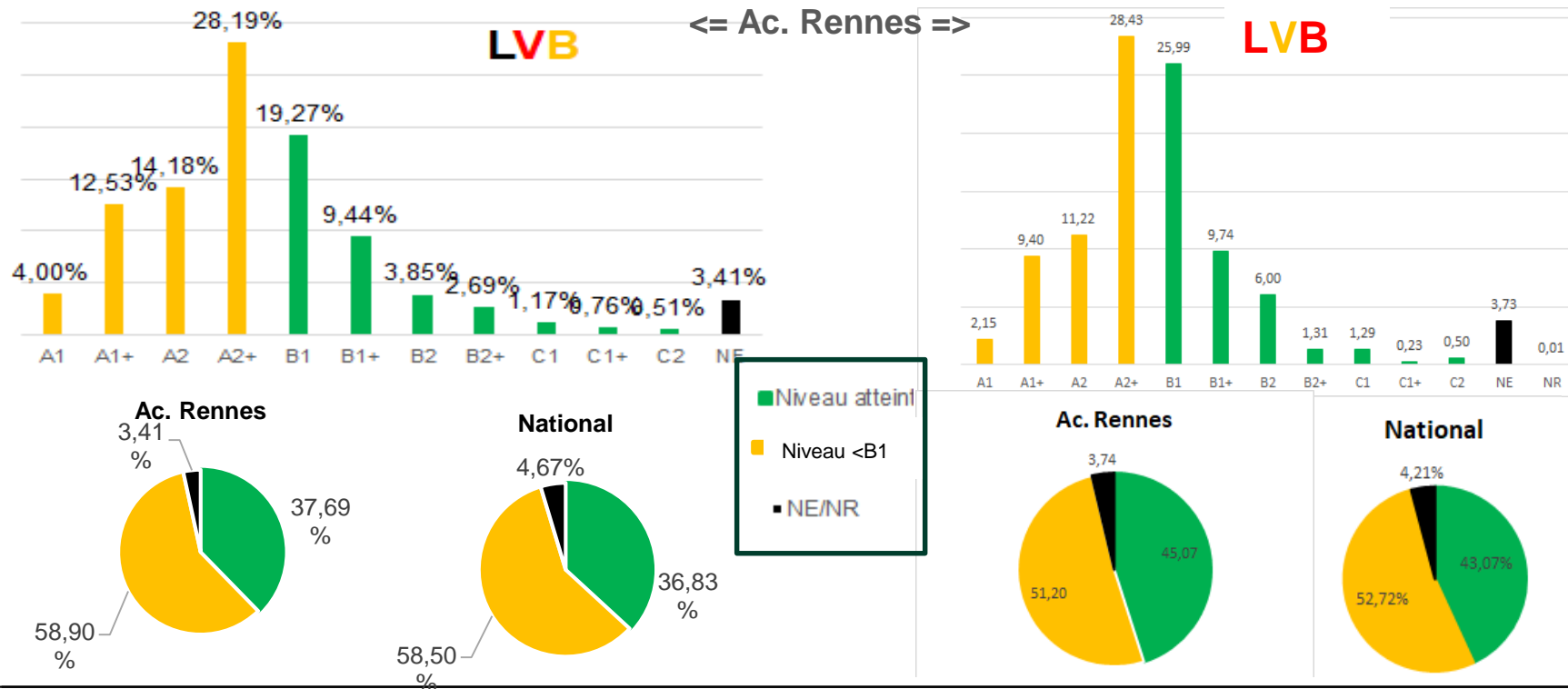
LVB - NIVEAUX ATTEINTS



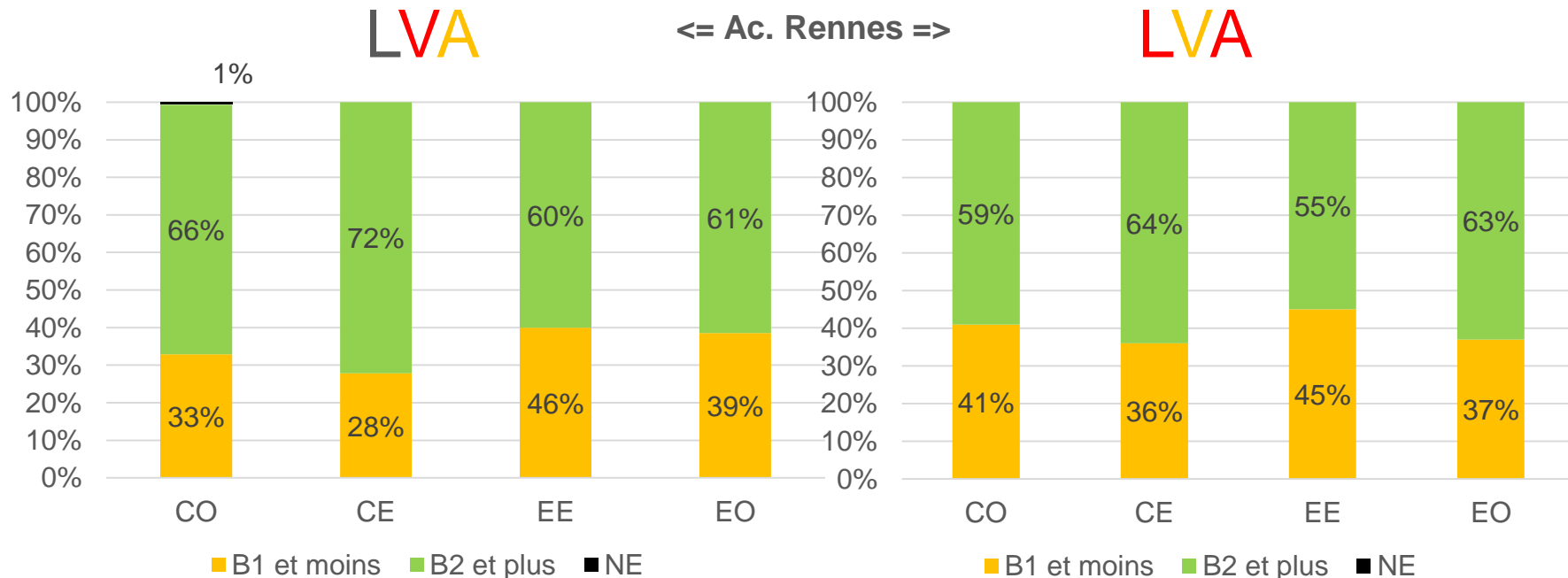
Les résultats de la session 2023 en LVA en allemand et espagnol



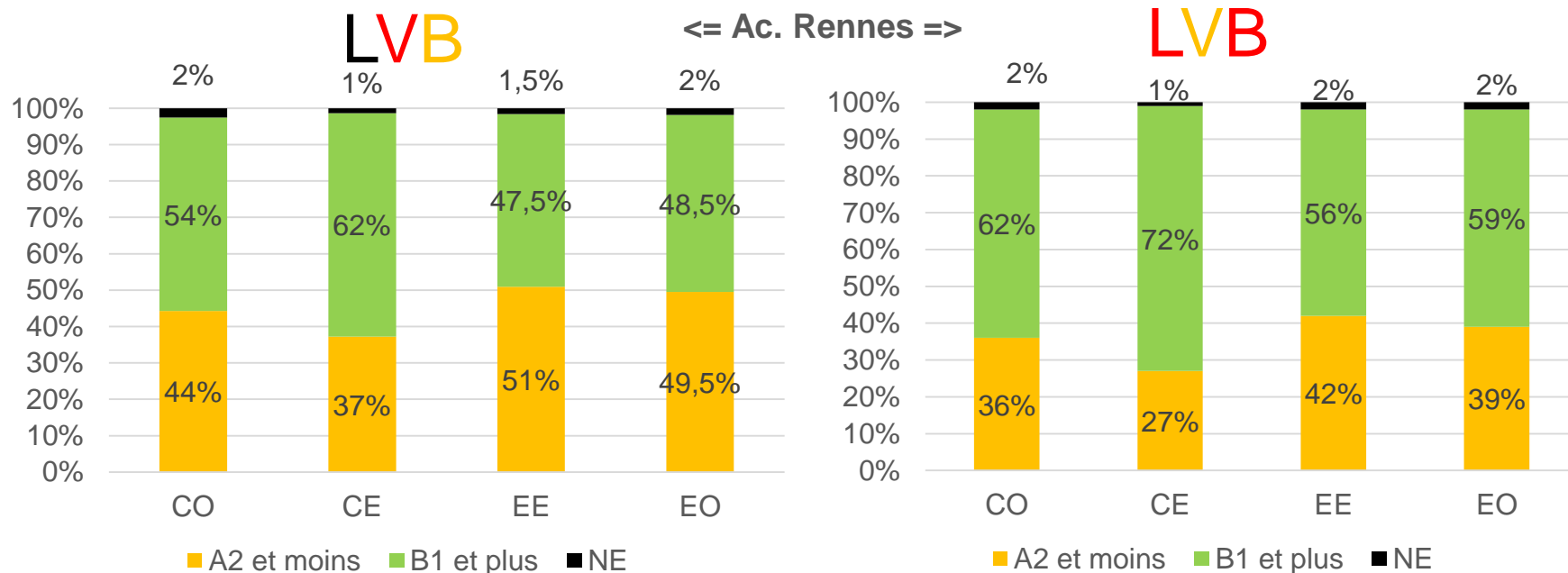
Les résultats de la session 2023 en LVB en allemand et en espagnol



Les résultats de la session 2023 en LVA en allemand et espagnol par activités langagières



Les résultats de la session 2023 en LVB en allemand et en espagnol par activités langagières



Quel type d'évaluation prendre en compte pour l'attestation ?

L'évaluation

- Permet d'apprécier la réussite et la progression de l'élève
- Est positive : on valorise les réussites avant de souligner les marges de progrès
- S'appuie sur des critères explicites et des degrés de réussite adossés au CECRL
- Repose sur les 5 activités langagières de manière équilibrée
- Est ancrée culturellement et s'appuie sur un ou des documents authentiques
- Renvoie à un scénario, c'est-à-dire à une ou des tâches à accomplir dans une situation de communication

Quel type d'évaluation prendre en compte pour l'attestation ?

Ce qui n'a pas vocation à être pris en compte

- Contrôles de connaissances type contrôle de conjugaison, de lexique, ...
- Exercices de grammaire,
- Exercices de thème / de version,
- Travail réalisé en groupe en classe ou à la maison,
- Récitations diverses
- Note de « participation »,
- Note d'îlots, note de tenue de cahiers

Ce qui doit être pris en compte :

- Compréhension de l'oral
- Compréhension de l'écrit
- Productions écrites
- Productions orales
- Tâches complexes

=> Le tout réalisé en classe

Quelle utilisation des grilles nationales d'aide à l'évaluation ?

GRILLE POUR L'ÉVALUATION DE LA COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT ET DE L'ORAL - ATTESTATION DE NIVEAU DE COMPÉTENCE

	Identification du contexte ou de la situation d'énonciation	Points Score	Identification des réseaux de sens	Points Score	Identification des stratégies de communication	Points Score
C2	Peut comprendre sans difficulté à de rares exception près les éléments relatifs au contexte et à la situation d'énonciation	30	Peut comprendre sans difficulté, à de rares exceptions près, les réseaux de sens	30	Peut comprendre sans difficulté, à de rares exceptions près, les stratégies de communication	30
C1	Peut identifier les détails fins ou l'implicite tout en les replaçant dans le contexte.	20	Peut identifier et analyser la logique interne d'un document ou dossier en distinguant le cas échéant ce qui est de l'ordre de la digression.	20	Peut identifier l'articulation de documents. Peut identifier la tonalité d'un propos : ironie, humour, stratégies interpersonnelles, etc.	20
B2	Peut identifier la richesse d'un contexte ou d'une situation d'énonciation, y compris en relevant le cas échéant des éléments implicites.	10	Peut identifier la cohérence globale d'un document ou dossier : identifier les principales raisons pour ou contre une idée ; reconstituer une chronologie d'événements dans un récit ; repérer des ruptures chronologiques, etc.	10	Peut repérer une intention en distinguant l'expression d'un point de vue de l'exposé de faits. Peut identifier des éléments implicites qui sous-tendent l'articulation des documents entre eux.	10
B1	Peut relever des informations détaillées sur le contexte (objet, enjeux, perspective narrative, expériences relatées, etc.) et établir des liens entre elles.	5	Peut relever l'essentiel des éléments porteurs de sens d'un document ou dossier : reconstituer le plan général d'un texte ; identifier des liens de causalité simples, etc.	5	Peut identifier l'expression de points de vue, souhaits et/ou perspectives. Peut identifier la nature de l'articulation entre les documents (lien chronologique, illustratif, d'opposition, etc.)	5
A2	Peut relever des informations explicites sur le contexte (thème, lieux, personnes, événements, etc.).	3	Peut comprendre globalement un document ou dossier : identifier le sujet principal, regrouper des termes d'un même champ lexical.	3	Peut identifier la nature du (ou des) documents et la mettre en lien avec quelques éléments du contenu.	3
A1	Peut relever des informations isolées simples et les articuler en partie les unes aux autres.	1	Peut construire une amorce de compréhension en relevant des mots ou expressions.	1	Peut relever quelques données ou caractéristiques évidentes d'un document (dates, titres, paragraphes, etc.)	1

Quelle utilisation des grilles nationales d'aide à l'évaluation ?

TABLEAU DE CONVERSION : COMPRÉHENSION POUR LES CANDIDATS DE PREMIÈRE

(A1 à partir de 3 points score ; A2 à partir de 9 points ; B1 à partir de 15 points ; B2 à partir de 30 points ; C1 à partir de 60 ; C2 à partir de 90 points)

LVA			0	A1 1-5				6-8			A2 9-10			11-12			13-14			B1 15-20			20+	B1 / B2 visé
Note sur 20			0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
LVB			0	1-2				3-4			5-6			7-8			A2 9			10			11+	A2 / B1 visé

TABLEAU DE CONVERSION : COMPRÉHENSION POUR LES CANDIDATS DE TERMINALE

(A1 à partir de 3 points score ; A2 à partir de 9 points ; B1 à partir de 15 points ; B2 à partir de 30 points ; C1 à partir de 60 ; C2 à partir de 90 points)

LVA			0	1-5				6-10			11-14			15-20			21-24			25-29			30+	B2 visé
Note sur 20			0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
LVB			0	1-3				4-6			7-9			10-11			12-13			14			15+	B1 visé

GRILLE POUR L'ÉVALUATION DE L'EXPRESSION ÉCRITE - ATTESTATION DE NIVEAU DE COMPÉTENCE

	Qualité du contenu	Points Score	Cohérence dans la construction du discours	Points Score	Correction de la langue écrite	Points Score	Richesse de la langue	Points Score
C2	Peut rendre de fines nuances de sens en rapport avec un sujet complexe .	30	Peut produire un discours cohérent et construit sur un sujet complexe	30	Peut rédiger avec un très haut degré de correction grammaticale , y compris en mobilisant des structures complexes sur un sujet complexe .	30	Peut employer de manière pertinente un très vaste répertoire lexical incluant des expressions idiomatiques, des nuances de formulation et des structures variées même sur un sujet complexe .	30
C1	Peut traiter le sujet et produire un écrit fluide et convaincant, étayé par des éléments (inter)culturels pertinents.	20	Peut produire un récit ou une argumentation complexe en démontrant un usage maîtrisé de moyens linguistiques de structuration et d'articulation.	20	Peut maintenir tout au long de sa rédaction un haut degré de correction grammaticale , y compris en mobilisant des structures complexes.	20	Peut employer de manière pertinente un vaste répertoire lexical incluant des expressions idiomatiques, des nuances de formulation et des structures variées.	20
B2	Peut traiter le sujet et produire un écrit clair, détaillé et globalement efficace , y compris en prenant appui sur certains éléments (inter)culturels pertinents.	10	 Peut produire un récit ou une argumentation en indiquant la relation entre les faits et les idées dans un texte bien structuré.	10	Peut démontrer une bonne maîtrise des structures simples et courantes . Les erreurs sur les structures complexes ne donnent pas lieu à des malentendus.	10	Peut produire un texte dont l'étendue du lexique et des structures est suffisante pour permettre précision et variété des formulations .	10
B1	Peut traiter le sujet et produire un écrit intelligible et relativement développé , y compris en faisant référence à quelques éléments (inter)culturels.	5	Peut rendre compte d'expériences en décrivant ses sentiments et réactions. Peut exposer et illustrer un point de vue . Peut raconter une histoire de manière cohérente.	5	Peut démontrer une bonne maîtrise des structures simples et courantes . Les erreurs sur les structures simples ne gênent pas la lecture.	5	Peut produire un texte dont l' étendue lexicale relative nécessite l'usage de périphrases et de répétitions .	5
A2	Peut traiter le sujet, même si la production est courte .	3	Peut exposer une expérience ou un point de vue en utilisant des connecteurs élémentaires.	3	Peut produire un texte immédiatement compréhensible malgré des erreurs fréquentes.	3	Peut produire un texte dont les mots sont adaptés à l'intention de communication, en dépit d'un répertoire lexical limité .	3
A1	Peut simplement amorcer une production écrite en lien avec le sujet.	1	Peut énumérer des informations sur soi-même ou les autres.	1	Peut produire un texte globalement compréhensible mais dont la lecture est peu aisée.	1	Peut produire un texte intelligible malgré un lexique très limité .	1

GRILLE POUR L'ÉVALUATION DE L'EXPRESSION ORALE – ATTESTATION DE NIVEAU DE COMPÉTENCE

	Expression orale en continu	Points Score	Interaction orale	Points Score	Correction de la langue orale	Points Score	Richesse de la langue	Points Score
C2	Peut rendre de fines nuances de sens en rapport avec un sujet complexe .	30	Peut interagir avec aisance et spontanéité et contribuer habilement à la construction de l'échange , y compris en exploitant des références (inter)culturelles et sur un sujet complexe.	30	Peut utiliser avec une bonne maîtrise tout l'éventail des traits phonologiques de la langue cible , de façon à être toujours intelligible, même sur un sujet complexe .	30	Peut employer de manière pertinente un vaste répertoire lexical incluant des expressions idiomatiques, des nuances de formulation et des structures variées même sur un sujet complexe .	30
C1	Peut développer une argumentation complexe , fondée sur des aspects (inter)culturels, de manière synthétique et fluide tout en s'assurant de sa bonne réception.	20	Peut interagir avec aisance et contribuer habilement à la construction de l'échange , y compris en exploitant des références (inter)culturelles.	20	Peut utiliser avec une assez bonne maîtrise tout l'éventail des traits phonologiques de la langue cible , de façon à être toujours intelligible. Les rares erreurs de langue ne donnent pas lieu à des malentendus.	20	Peut employer de manière pertinente un vaste répertoire lexical incluant des expressions idiomatiques, des nuances de formulation et des structures variées.	20
B2	Peut développer un point de vue pertinent et étayé , y compris par des reformulations qui ne rompent pas le fil du discours. Peut nuancer un propos en s'appuyant sur des références (inter)culturelles.	10	Peut argumenter et chercher à convaincre . Peut réagir avec pertinence et relancer la discussion , y compris pour amener l'échange sur un terrain familier ou sur celui des aspects (inter)culturels.	10	L'accent peut subir l'influence d'autres langues mais n'entrave pas l'intelligibilité . Les erreurs de langue ne donnent pas lieu à malentendu.	10	Peut produire un discours et des énoncés assez fluides dont l'étendue du lexique est suffisante pour permettre précision et variété des formulations .	10
B1	Peut exposer un point de vue de manière simple en l'illustrant par des exemples et des références à des aspects (inter)culturels. Le discours est structuré (relations de causalité, comparaisons etc.).	5	Peut engager, soutenir et clore une conversation simple sur des sujets familiers . Peut faire référence à des aspects (inter)culturels.	5	Peut s'exprimer de manière intelligible malgré l'influence d'autres langues. Bonne maîtrise des structures simples .	5	Peut produire un discours et des énoncés dont l'étendue lexicale relative nécessite l'usage de périphrases et répétitions .	5
A2	Peut exprimer un avis en termes simples . Le discours est bref et les éléments en sont juxtaposés.	3	Peut répondre et réagir de manière simple .	3	Peut s'exprimer de manière suffisamment claire pour être compris, mais la compréhension requiert un effort des interlocuteurs .	3	Peut produire un discours et des énoncés dont les mots sont adaptés à l'intention de communication, en dépit d'un répertoire lexical limité .	3
A1	Peut exprimer un avis en termes très simples . Les énoncés sont ponctués de pauses, d'hésitations et de faux démarrages.	1	Peut intervenir simplement mais la communication repose sur la répétition et la reformulation .	1	Peut utiliser un répertoire très limité d'expressions et de mots mémorisés de façon compréhensible.	1	Peut produire des énoncés intelligibles malgré un lexique très limité .	1

Quelle utilisation des grilles nationales d'aide à l'évaluation ?

TABLEAU DE CONVERSION : EXPRESSION POUR LES CANDIDATS ÉVALUÉS EN CLASSE DE PREMIÈRE

(A1 à partir de 4 points score ; A2 à partir de 12 points ; B1 à partir de 20 points ; B2 à partir de 40 points ; C1 à partir de 80 points ; C2 = 120 points)

LVA			0	A1 1-4				5-11			A2 12-14			15-17			18-19			B1 20-29			30+	B1 / B2 visé
Note sur 20			0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
LVB			0	1-3				A1 4-7			8-9			10-11			A2 12-15			16-19			20+	A2 / B1 visé

TABLEAU DE CONVERSION : EXPRESSION POUR LES CANDIDATS ÉVALUÉS EN CLASSE DE TERMINALE

(A1 à partir de 4 points score ; A2 à partir de 12 points ; B1 à partir de 20 points ; B2 à partir de 40 points ; C1 à partir de 80 points ; C2 = 120 points)

LVA			0	A1 1-8				A2 9-14			B1 15-21			B1+ 22-27			28-34			35-39			40+	B2 visé
Note sur 20			0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
LVB			0	1-5 A1				6-8			9-12 A2			13-15 A2+			16-17			18-19			20+	B1 visé

Ressources



Cadre réglementaire / note de service

https://www.education.gouv.fr/bo/23/Hebd_o11/MENE2228103N.htm

Grilles nationales

<https://eduscol.education.fr/document/46426/download>

Guide évaluation de l'IGÉSR

<https://eduscol.education.fr/document/5470/download>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

eduscol

J'enseigne Je me forme **Scolarité de l'élève** Ecoles et établissements Disciplines et thématiques

Accueil > Scolarité de l'élève > Diplômes > Baccalauréat général > L'attestation de langues vivantes

langues vivantes aux baccalauréats général et technologique
langues vivantes (enseignement commun, enseignement optionnel) baccalauréat technologique
Voir plus de mots-clés

L'attestation de langues vivantes

Ajouter à une sélection

A compter de la session 2023, une attestation de langues vivantes est délivrée à tous les candidats au baccalauréat général et technologique, qu'ils réussissent ou non l'examen.
Mis à jour : mai 2023

Sommaire

Les compétences visés par l'attestation de langues vivantes

Les modalités d'évaluation des compétences de l'attestation de langues vivantes

Dans la même rubrique

Annales des épreuves du baccalauréat
Banque des épreuves pratiques de spécialité NSI

